Liberte Politique

Orthographe, grammaire, calculs... Chez les aspirants professeurs aussi, le niveau a baissé

Article rédigé par Marianne, le 12 décembre 2022

Source [Marianne] : Les résultats au concours 2022 de recrutement des professeurs des écoles sont tombés et, pour certains, ils ne sont pas bons du tout. Grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe et mathématiques : les correcteurs décrivent des candidats à « la langue pauvre », peu cultivés, qui citent des programmes de téléréalité ou des films Disney.

Alors qu'on se désole régulièrement de <u>la baisse du niveau des élèves</u>, les aspirants professeurs des écoles ne font pas beaucoup mieux, si on en croit les rapports des jurys du Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Que ce soit à Lille, Besançon, Clermont-Ferrand, Strasbourg ou Marseille, les correcteurs s'inquiètent du manque de culture générale des candidats et de leurs lacunes de base en orthographe, grammaire ou encore en mathématiques. « *Très peu de candidats citent des sources qui permettraient de démontrer une culture personnelle* déplore par exemple le rapport de l'académie de Lille. *Certains le font en se trompant d'auteur, en citant une émission de téléréalité ou des dessins animés de Disney. Une petite minorité est en mesure de citer quelques lectures personnelles.* »

La forme n'est pas en reste : « Beaucoup de correcteurs s'étonnent encore du manque de maîtrise de la langue française, relèvent énormément d'erreurs orthographiques (accords de base), des fautes de syntaxe et des expressions familières, note le même rapport. La ponctuation est absente de certaines copies, les virgules, d'une manière générale, sont peu utilisées. »

DES CONNAISSANCES « CHANCELANTES »

Un exemple édifiant du niveau de certains candidats : la définition du mot « chancelant », que « très peu de candidats » sont en mesure de donner « au grand étonnement des correcteurs, puisque le contexte était fortement aidant ». Dans la grande majorité des cas, les candidats de l'Académie de Lille relient cet adjectif (qui signifie « vacillant ») au radical « chance » ou « chant » : « Il en découle donc que des enfants « chancelants » sont des enfants qui ont de la chance, qui sont joyeux, innocents, insouciants... » Le jury de Besançon fait, pour sa part, remarquer que « les mots familiers tels que "cool" n'ont pas lieu d'apparaître dans une copie de concours qui vise à recruter de futurs experts qui auront en charge d'enseigner la langue française aux plus jeunes élèves ».

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici